



Compte-rendu du Comité consultatif de Tessens, 8 novembre 2022

Présents : Sylviane Duchosal, Azélie Chenu, Amélie Viallet, Damien Meunier, Bruno Chenu, Bertrand Chenu, Marie-Pierre Chenu, Christophe Avondo, Rachel Montmayeur, Rémi Thiberge, Damien Albert.

Excusés : Andéol Viallet.

1) Compte rendu de la visite de la micro-centrale

Elle est en route. La DDT (Direction Départemental des Territoires) a demandé aux exploitants de la centrale d'identifier les prélèvements en eaux. Les associations représenteraient les habitants (car il faut des entités pour représenter les habitants). Pour le moment, c'est Hervé CHENU (maire délégué de Villette) qui fait le tampon avec Charves. Il y a toujours eu un prélèvement ancestral. L'association du Patrimoine pourrait reprendre le dossier (convention signée en 1959 par 11 habitants pour l'utilisation de la « vieille eau »). La convention a été signée avec la Mairie ; d'où la question de la responsabilité de la Mairie ?

Autre problème réel : écoulement d'une grande quantité d'eau potable à perte...

Et à côté, on « embête » les agriculteurs sur les quantités d'eau qu'ils utilisent pour abreuver les troupeaux.

Les redevances sont versées mais sans relevé d'exercices : forfait à l'année 17 000 euros (part fixe) + part variable mais nous n'avons pas de relevé de production. Amélie essaie d'avoir des relevés officiels.

La population trouve regrettable que la remise en état du site n'ait pas été respectée. L'ONF avait validé la remise en état du chemin. Appel à l'ONF pour essayer d'améliorer les sentiers, les plantations.

2) Organisation du nettoyage du bief organisé par la Mairie avec l'aide de l'association du patrimoine le samedi 19 novembre matin, suivi d'un verre de l'amitié.

RDV au parking du haut de Tessens à 8h. Plus nous serons nombreux, plus vite sera fait ! Des affiches seront mises en place dans tous les hameaux.

3) Mise en place des poteaux et panneaux signalétiques

Suite à la demande de l'Association du Patrimoine, la Mairie a commandé et livré les panneaux et poteaux. L'Association demande la participation des membres de la commission pour la pose.

A propos des chemins, celui qui est entre le Chapelet et Le Chapieu serait à entretenir car il devient dangereux.

4) Cérémonie du 11 novembre

(Et porte drapeau) : à 9h30 devant le monument aux morts. Elle sera suivie d'un petit café en mairie annexe. Le drapeau de Tessens a été récupéré : ce serait bien de trouver une personne qui accepterait d'être le porte-drapeau et qui pourrait assister aux différentes cérémonies.

5) Compte-rendu suite à la visite de Villaroland et le Breuil

Sylviane et Alain VERCIN, responsable des Services Techniques avec les membres de la commission qui habitent Villaroland et le Breuil.

VILLAROLAND

- panneau d'affichage vers le bassin à supprimer et le mettre sur le mur de la propriété de M. George Bérard avec son accord
- se renseigner par rapport au garage qui se trouve au bord de la route et qui serait en vente ? Cet emplacement pourrait être étudié pour faire des places de parking ? Dossier à construire et à suivre.
- un tampon à mettre car une trappe claque et fait du bruit.
- problème à la sortie de la route du grand pré et stationnement dans Villaroland. Pour mettre en place des panneaux d'interdiction, il faut un arrêté.

ST EUSTACHE / LE BREUIL

- constat d'un grand trou dans le mur entre la nouvelle construction et la route menant vers chez Julien Chenu. A reboucher en urgence.
- demande à ce même endroit de faire un marquage d'interdiction de stationner
- réparer les barrières vers chez Bertrand Chenu
- 2 lampadaires cassés : un par le camion des poubelles, l'autre par la pénétration dans le lampadaire d'une branche du noyer situé au bord de la route. Suite à ce constat, et bien que ce noyer se trouve sur un terrain privé, il a été en partie élagué par les ST pour éviter tout danger.

Demandes de la commission :

- faut-il envisager aussi un sens unique de la Route du grand pré ? Dans quel sens ? il faudrait demander aux riverains qui utilisent cette route. A voir
- proposition d'un nouveau panneau signalétique au niveau du chemin communal qui traverse sous Villaroland pour rejoindre la route du grand pré, car peu de gens connaissent ce chemin et pensent que c'est privé.
- Serait-il possible de matérialiser quelques places de stationnement à l'entrée de la route du Breuil ? Cela paraît difficile en hiver à cause le stockage de la neige !

6) Demandes de petits travaux à réaliser lors de la prochaine visite à Tessens (Sylviane et Alain VERCIN) :

DANS LE LOTISSEMENT :

- panneau qui indique le parking du bas
- trottoir à restaurer (bordure à refaire)
- trappon des égouts arraché devant chez Damien Meunier
- Haut de Tessens : barrières sous chez Marcel ALBERT : en fabrication

DANS LE CENTRE DU VILLAGE :

- dégradation du mur du jardin qui donne sur le square, qui doit le remettre en état ? La commune ou le propriétaire ? Sylviane se renseigne.
- route de la fontaine, et route des vignes : à remettre en état au printemps
- Tessens, mur du cimetière ?

7) Travaux 2022 réalisés et restes à réaliser :

- l'entrée des villages a été améliorée
- la peinture de la porte de l'église a été refaite
- toutes les barrières en bois vers le monument aux morts sont rénovées (démontées, poncées, lasurées). La rénovation des autres barrières se poursuivra dès le printemps.
- une alarme incendie (obligatoire dans les établissements) va être installée dans le four.
- toutes les barrières de la route de Charves sont remplacées et doivent être mises avant l'hiver.
- enrobés réalisés de la ruelle du monument aux morts, de la ruelle vers chez N. CHAMOUSSIN et ainsi que la cour de l'ancienne école
- afin de terminer le marquage au sol jusqu'au Breuil : il est demandé à certains propriétaires de couper une haie et de remettre en état un mur.

8) Demandes de travaux à budgéter pour 2023 :

- barrière à l'entrée du village en face de chez Roger Chenu : contacter le Conseil général avant travaux.
- Réaménagement des abords du cimetière (enrobés, barrières, etc...) et en profiter pour amener l'eau à l'intérieur du cimetière ?
- réseaux secs à Villaroland (ces travaux sont inscrits dans le PPI)
- salle polyvalente : problème de chauffage qui fait du bruit et qui est très onéreux... Changement du système de chauffage.

QUESTIONS ET REMARQUES DIVERSES

- Occultation de la salle des fêtes : impossible. Les normes de sécurité sont strictes. Il est interdit d'obstruer une trappe de désenfumage et en plus la salle n'est pas homologuée pour ce genre de manifestation.
- Question d'Azélie : Qui est intervenu un week-end sur la route de Charves alors que la branche du noyer d'un privé est tombée juste au bord de la voie publique ? Réponse du maire déléguée : Je me suis rendue sur place...Ce n'était pas une petite branche et celle-ci obstruait totalement la route. J'ai contacté la personne qui était d'astreinte ainsi que l'adjoint des travaux qui a demandé à l'entreprise Merel d'intervenir, car l'agent d'astreinte ce week-end était seul et celui-ci n'était pas habilité à cette tâche et n'avait pas le matériel adapté.
Autre question : Et d'autres agents des services techniques, pas d'astreinte certes, n'auraient pas pu être sollicités ?
- Église : pourquoi l'accès à l'escalier et au balcon est interdit : danger ? Si c'est le cas, sécuriser devient urgent.

9) Sentiers et montagnes :

- route du Chapieu : la vieille route est inutilisable => voir avec l'entreprise pour refaire cette route car des roches tombent de Jonathan sur l'autre route.
- Route de la fontaine, route des vignes, route des mouilles (la route s'est effondrée au niveau des tufs), route de la montagne (inclinaison pas toujours dans le bon sens), goudronner certaines épingles sur la route du chapelet... : au printemps, une visite sera faite afin de déterminer les travaux à faire (technicien de la commune avec un membre de la commission).
- suite à des remarques de plusieurs personnes auprès du maire déléguée, il est demandé aux agriculteurs de nettoyer leur emplacement de trayeuse au niveau des routes.

10) Divers :

- dans le cadre des économies d'énergie, les bâtiments ne seront plus éclairés la nuit.
- inquiétude pour la population de voir le turn-over au sein des équipes techniques de la Commune

- il n'y aura pas d'illuminations cette année : juste un sapin qui sera illuminé la semaine entre Noël et le 1^{er} janvier. Les enfants des villages seront sollicités pour la fabrication de petites décorations pour les 2 sapins (à Tessens et à Villaroland).

La séance est levée à 22h30.

NOTA :

Suite à cette commission, et concernant l'église, des informations complémentaires ont été demandées au service concerné par le maire délégué.

AUCUN danger pour l'église !!!

L'accès à l'escalier et au balcon est interdit suite aux normes strictes de sécurité dans les établissements publics (ERP) : escalier étroit, nombre limité de personnes au balcon, évacuation, etc...). Beaucoup d'édifices publics sont dans la même situation.